

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Champagne Ardenne
Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 409 du 26 août 1998 - 2 pages
d'après les observations du 24 août 1998

Betterave

Acariens

Les populations sont stables excepté dans quelques rares parcelles de la Marne (Champfleury) et de l'Aube (Montaulin, Bercenay le Hayer). Les symptômes de jaunissement du feuillage sont souvent peu marqués.

■ ***Un acaricide est rarement justifié.***

Maladies

Dans les témoins, l'**oïdium** s'est parfois fortement développé dans l'Est de la Marne (St Rémy sur Bussy, La Cheppe) et le secteur de Châlons en Ch.. Ailleurs, la situation est stable. Les autres maladies sont plutôt discrètes. L'**alternaria**, maladie secondaire, est bien visible et il convient de ne pas la confondre avec la cercosporiose qui est rare.

■ ***Uniquement dans les parcelles à arrachage tardif et traitées depuis plus d'un mois, renouvelez la protection fongicide.***

Maïs

Les niveaux d'attaques de **pyrale** sont très faibles (inférieurs à 10%). Le vol se poursuit faiblement ou est nul. Tout risque est désormais écarté pour la culture.

Colza

Semis en cours.

Ravageurs

Installez les cuvettes jaunes.

Luzerne

Ravageurs

Les captures de sitones au filet fauchoir régressent généralement. Le vol d'**apions** n'a pas encore débuté.

■ ***Les jeunes luzernes ayant dépassé le stade 3 feuilles trifoliées, et en absence d'importantes populations de ravageurs, aucune intervention ne se justifie actuellement.***

Prochain bulletin le 2 septembre.

Le point sur ...

La campagne colza 98-99 a débuté ...

Les secteurs les plus précoces ont terminé les semis alors qu'ailleurs ils sont en cours. Les préoccupations actuelles sont le désherbage et la surveillance des ravageurs.

Désherbage : préserver la qualité de l'eau.

Le désherbage reste l'un des éléments principaux pour une bonne implantation du colza. Les stratégies de lutte restent inchangées en l'absence de nouveaux produits sur le marché. Les produits de post-levée étant peu nombreux, il est souvent utile de réaliser un traitement de pré-semis à base de trifluraline (Tréflan, Brassix,...), ou plus rarement de napropamide (Dévrinol,...). Ce traitement est complété par un second en post-semis - prélevée (Colzor : tébutame + clomazone) ou post-semis - pré-levée ou post-levée (Butisan S : métazachlore, Novall : métazachlore + quinmerac). Enfin, le désherbage est complété parfois par des traitements anti-graminées de rattrapage. Pour que l'utilisation des herbicides soit efficace et pour éviter toute pollution des eaux superficielles, il convient de :

■ faire attention au ruissellement : ce risque concerne les parcelles en pente, les sols battants, à proximité de rivière, de fossé ou de canal de drainage se déversant dans un cours d'eau et les traitements réalisés peu avant les pluies. Dans ces différents cas, les herbicides peuvent se retrouver dans les eaux.

■ utiliser les produits à bon escient : le désherbage est à étudier à la parcelle et passe par une bonne connaissance des adventices et de leur nuisibilité. Il convient aussi de respecter les conditions d'utilisation des herbicides en lisant attentivement les étiquettes et en se renseignant auprès des techniciens.

BETTERAVE
Renouvelez la protection contre les maladies après 30-40 jours sur les arrachages tardifs. Surveillez les acariens.

COLZA
Installez les pièges.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.reims@wanadoo.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Dider PINÇONNET
Publication périodique C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861
Tarifs Courrier 400F- Fax 440F

Surveillez les ravageurs au bon moment ...

A levée | B2 2 feuilles vraies | B3 3 feuilles vraies | C1 reprise de végétation | D1 boutons accolés | T20 tige à 20 cm | E boutons écartés | F1 1re fleur ouverte | G4 siliques bosselées

Limaces

Larves de mouche du chou

Altises adultes

morsures pontes

Larves d'altises

Charançons du bourgeon terminal

Pucerons cendrés et verts

Pucerons cendrés

Gros Charançon de la tige

Méligèthes

Charançon des siliques

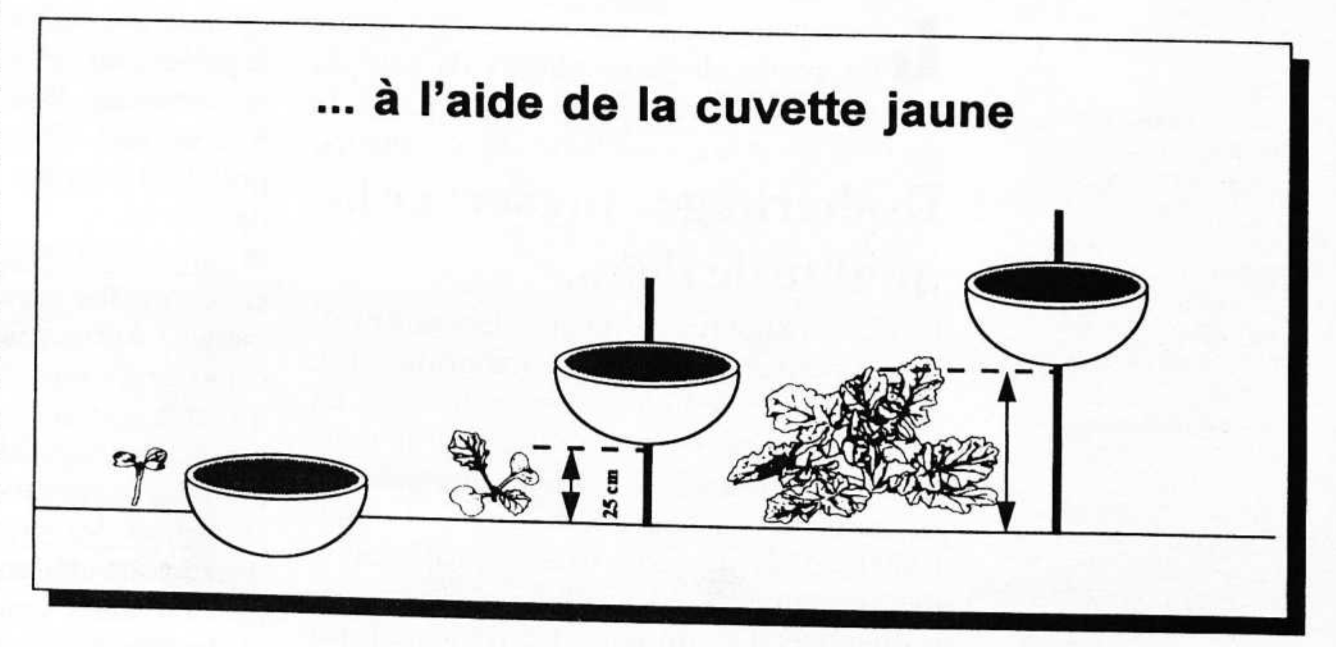
Larves de cécidomyies des siliques*

Période d'intervention — Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter — * La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts

Les ravageurs : privilégier le piégeage.

■ Avant même les semis, les limaces sont à surveiller : la **limace grise ou loche** et la **limace noire**, en particulier dans les secteurs favorables, où des populations souvent importantes sont observées. Les sols creux, motteux, frais, lourds, argileux, riches en matière organique et la présence de résidus de récolte mal enfouis, tout comme les sols caillouteux et la proximité des bois favorisent l'activité du ravageur. La lutte chimique anti-limace doit être raisonnée en surveillant les populations grâce à la pose de pièges si possible quelques jours avant le semis. Il suffit d'épandre un produit anti-limaces sous une tuile ou un sac ou un carton ondulé (50cm*50cm) en fin d'après-midi dans les zones sensibles : proximité des bois, des friches, des haies, dans les fonds, en zones humides. Le piège est à relever le lendemain matin. **Uniquement en présence de limaces, un premier traitement est à faire 4 à 5 jours avant le semis et à renouveler le jour du semis.** Les produits anti-limaces ont tous une efficacité voisine. Ils sont à base de mercaptodiméthur (exemple : MESUROL RF antilimace), de bensultap (MALICE), de métaldéhyde (nombreuses spécialités) ou de thiodicarbe (SKIPPER, SLOGGY). Les granulés doivent être bien répartis sur la surface du sol à raison de 25 à 30 granulés/m², soit environ tous les 20cm. Les applications systémiques de molluscicides au semis ne sont pas justifiées dans la majorité des cas. De plus, le mercaptodiméthur est peu respectueux de l'environnement. Le métaldéhyde a l'avantage de respecter la faune du sol.

■ **Le piégeage est aussi à privilégier pour les ravageurs aériens pour suivre leur niveau de population.** Pour cela, il suffit de mettre en place une cuvette jaune, dès le semis ou au plus tard à la levée. La cuvette jaune doit être installée à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza. Elle doit être remplie avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle. Elle est enterrée jusqu'au stade B2 (2 feuilles vraies), puis à 25 cm de hauteur et enfin, en cours de végétation, le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation. La cuvette est à relever tous les 2 jours pour identifier et dénombrer les ragageurs piégés.



BULLETIN N° 409 DU 26 AOUT 1998 - PAGE 2

